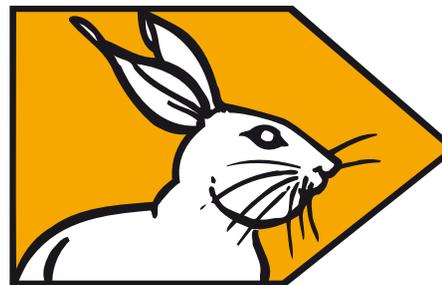




La roche à Fayé - 12



Promenade du lièvre



Départ : *Place de la Mairie*
Distance : 8,2 km
Temps : 2 h 30



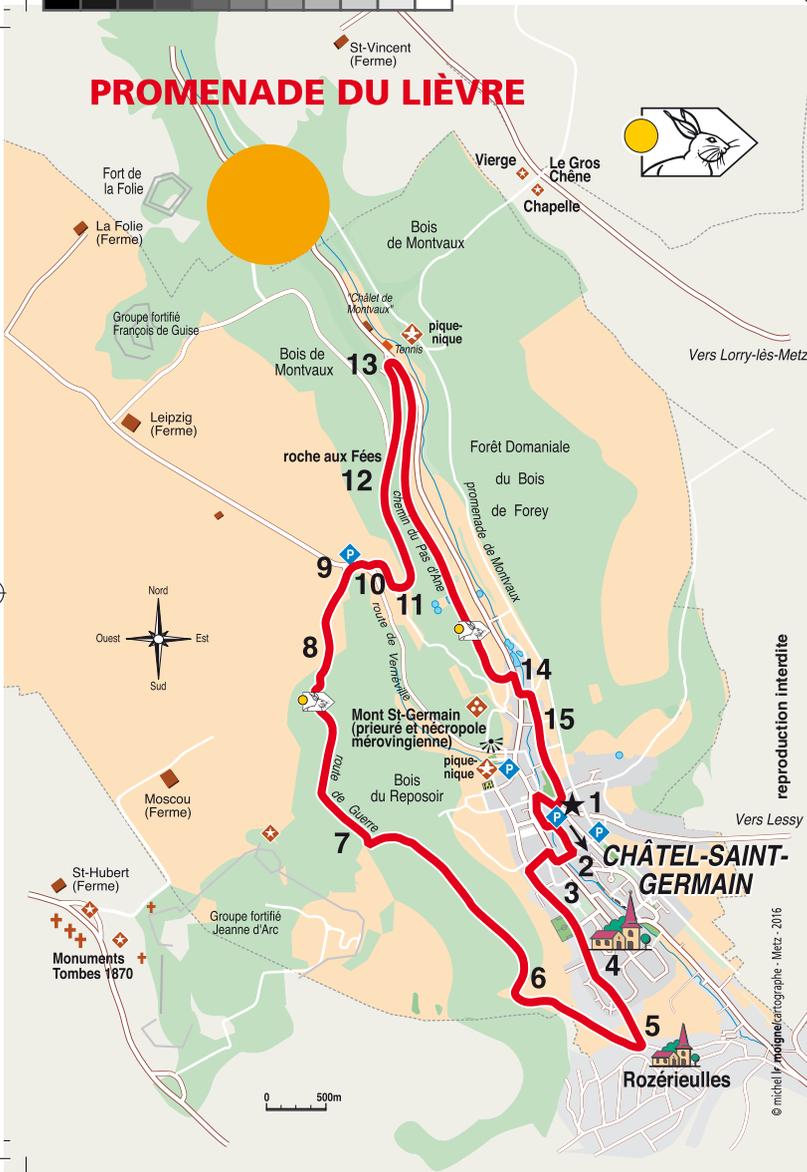
Limite communale Châtel - Rozérieulles

Route de guerre - 5





PROMENADE DU LIÈVRE



Au départ de **la place de la mairie** (1) prendre la rue Jeanne d'Arc, suivre la rue du ruisseau et poursuivre jusqu'au Chemin des Dames (2). Tourner à droite, traverser la rue de Verdun et monter la rue Jean d'Apremont (évêque de Metz qui a construit le château fort du Mont Saint Germain). Prendre la rue de Cléry (3), la rue des Chauvaux (4) et continuer sur le sentier de liaison Châtel-Rozérieulles (5). Avant les maisons de Rozérieulles tourner à droite pour prendre **la route de guerre**. Suivre cette route à travers le bois du Reposoir en recoupant successivement **le chemin des Goules** (6), **le chemin de Gravelotte** (7), **le chemin de Moscou** (8) jusqu'à **la route de Vernéville** (9). Tourner à droite, traverser le parking et prendre en face la suite de **la route de guerre** (10), dépasser le chemin du site classé **monument historique du Mont-St-Germain** (11), pour descendre vers la vallée de Montvaux. A gauche, au-dessus de la route la **"roche à fayé (roche aux fées)"**(12). Peu après l'arrivée sur la route militaire (goudronnée) du **fort de Guise** (13) prendre le sentier à droite pour rejoindre Châtel par le chemin de Pas d'âne, vestige du chemin d'Amanvillers avant la construction de la grande route "de Rozérieulles à Calais" au XIXème siècle. Dans le village rester sur le trottoir à droite jusqu'en face du calvaire, traverser la route, passer par **le square du Saulcy** (14) et revenir place de la mairie par le **chemin des Fourrières** (15).

reproduction interdite

© michel le moigne cartographe - Metz - 2016